

Loi sur les banques

député peut en rire. C'est l'arrogance qui caractérise le gouvernement d'en face, mais elle lui sied mal.

M. Murta: Il n'a pas de cœur.

M. Whiteway: Avant de me rasseoir, j'aimerais clairement indiquer que je n'essaie pas de défendre les banques canadiennes. Je n'ai pas d'intérêt personnel dans le système bancaire. Je n'ai pas d'actions d'aucun genre, privilégiées, ordinaires ou autres. Je n'ai pas de bons ou d'obligations. Je sais qu'il y a des déficiences dans notre système bancaire. Je comprends la déception du petit homme d'affaires qui essaie d'obtenir le capital qu'il lui faut pour faire fructifier son entreprise.

Il y a des centaines de milliers de petits hommes d'affaire indépendants. Ils font la force de notre pays. Par leur esprit d'initiative, leur courage et leur dur labeur, en travaillant de leurs propres mains et avec toutes les ressources de leur esprit, ils veulent faire prospérer leur pays. Ils veulent s'employer et employer les autres. Il nous faut absolument une nouvelle loi sur les banques, mais nous n'en avons pas. Le gouvernement ne change rien à ses vieilles habitudes. Son bilan consiste en des dépenses records, un chômage record et les autres maux dont j'ai parlé.

Le ministre des Finances est un homme intègre et honnête, même s'il fait preuve d'incompétence dans certaines de ses fonctions. S'il veut vraiment faire quelque chose qui en vaille la peine, il pourrait se hâter de présenter la législation bancaire et mettre le bill C-16 de côté pendant une ou deux semaines. Les députés de ce côté-ci de la Chambre sont prêts à attendre ou même à revenir plus tôt après le congé de Pâques. Pour ma part, je serais prêt à siéger toute la nuit si on arrivait à obtenir la nouvelle loi sur les banques vu son importance, surtout pour les chefs de petites entreprises.

● (1632)

Il y aurait à cela trois avantages importants, monsieur l'Orateur. D'abord, il y aurait plus de concurrence et d'efficacité sur le marché financier. Deuxièmement, les règlements et l'inspection des établissements financiers seraient plus uniformisés. Le problème qui se pose avec les banques et les établissements parabancaires c'est la normalisation et aussi la réglementation qui, dans le cas de ces derniers, relève des provinces. Troisièmement, le système bancaire serait plus efficace. A l'heure actuelle, les quasi-banques ne sont pas tenues de déposer des réserves primaires et secondaires auprès de la Banque du Canada, mais la nouvelle loi sur les banques résoudrait ce problème.

Même si la loi sur les banques comporte ces trois avantages importants, il faut noter qu'elle réduirait d'une certaine façon le pouvoir des provinces. A l'heure actuelle, les quasi-banques relèvent des provinces en vertu de la constitution et, selon la nouvelle loi sur les banques, elles relèveraient du gouvernement fédéral. C'est un puissant argument.

Nous ne pouvons cependant pas discuter du pour et du contre de la nouvelle loi sur les banques parce qu'elle n'a pas encore été présentée. Le bill C-16 qui est maintenant à l'étude ne traite pas des graves questions relatives à la structure du système bancaire au Canada et je contreviendrais au Règlement en m'étendant sur ces questions. Ce que nous étudions maintenant, c'est un bill qui dit que les affaires continuent comme avant.

En réalité, le gouvernement nous dit: «Le bill n'est même pas rédigé et nous ne savons pas quand il sera prêt, mais entre-

[M. Whiteway.]

temps, nous voudrions une nouvelle prolongation d'un an.» Je demande au ministre des Finances de mettre le bill C-16 de côté pour au moins trois semaines ou jusqu'à ce qu'il puisse présenter la nouvelle législation bancaire. Cela rendrait service à tout le Canada.

Des voix: Bravo!

M. G. H. Whittaker (Okanagan Boundary): Monsieur l'Orateur, je ne pouvais laisser adopter le bill C-16 sans dire quelques mots, mais je n'ai pas l'intention de retenir trop longtemps l'attention de la Chambre. Il s'agit d'un bill fort simple de deux pages. Tout ce qu'il réclame se résume à la prolongation d'une autre année de la loi actuelle sur les banques. Il s'agit de la seconde prolongation. Le ministre nous dit que la loi ne peut être présentée à la Chambre car elle n'a pas été rédigée. Je me demande ce qui se cache derrière ces tergiversations. Cela fait dix ans que le gouvernement sait que la loi devrait être révisée et voilà que maintenant il nous demande de lui accorder un délai supplémentaire de deux années.

La loi sur les banques n'est pas complexe. C'est l'une des lois les plus claires parmi les statuts du Canada et elle est d'une grande importance pour les Canadiens.

Lorsque le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) a pris la parole il a proposé de créer une banque d'État, c'est-à-dire une autre société de la Couronne. Cela m'amène à me demander si c'est la raison pour laquelle le gouvernement tergiverse car je finis par croire qu'il est bien plus socialiste que le parti dont il est issu. Après qu'il ait pris la parole, j'ai vu ce député se rendre du côté du gouvernement et s'asseoir confortablement sur les bancs des ministériels; c'est pourquoi je me demande de nouveau si c'est l'une des raisons de ces tergiversations. Le gouvernement souhaite-t-il agir après les élections en présentant alors semblable projet au pays et en finissant par obtenir ainsi davantage de contrôle sur les gens? Le député a déclaré que le gouvernement garderait les meilleures affaires pour cette banque, mais je doute fort qu'il y ait vraiment beaucoup de si bonnes affaires à cause de la nature du système bancaire de notre pays.

Le gouvernement tergiverse-t-il parce qu'il a peur de montrer à la population à la veille d'une élection ce qui risque de lui arriver? Veut-il en finir d'abord avec les élections et présenter ensuite une loi sur les banques incluant par exemple la création d'une banque d'État? Cela se ramènerait à créer une nouvelle officine bureaucratique et à exercer davantage de contrôle sur la population comme cela s'est produit au cours de la dernière décennie. Se pourrait-il tout simplement qu'à la veille d'une élection, le gouvernement ait peur de traiter de la question des quasi-banques et des sociétés coopératives de crédit? Nous savons que l'attitude du gouvernement vis-à-vis de l'économie n'est guère satisfaisante. Il n'a rien fait pour le Canada spécialement au cours des dix dernières années. Il n'existe pas de marché de l'argent au Canada.

Le député de Yorkton-Melville a parlé de ce qu'un gouvernement socialiste pourrait accomplir mais il n'a pas fait allusion au gouvernement socialiste qui a dirigé la Colombie-Britannique pendant quatre longues années. Cette province disposait d'un surplus de trésorerie lorsqu'il a pris le pouvoir mais elle s'est bientôt retrouvée réduite à emprunter de l'argent à l'étranger. Naturellement, toutes les autres provinces doivent le faire également car il n'existe par un marché de